

Newsletter N° 16

Berne, septembre 2004

Association suisse d'histoire et de sciences militaires

Internet: www.military.ch/ASHSM

Un événement historique choisi par le cdt C Adrien Tschumy

De l'artillerie à fusées dans notre armée?

Dès la fin de la guerre 1939-1945, les instances du Département militaire fédéral chargées de la planification de nouveaux matériels ont systématiquement étudié l'acquisition d'artillerie à fusées, mais ces diverses études n'ont jusqu'à présent jamais abouti à une solution concrète.

Au cours du XIX^e siècle, le général Guillaume-Henri Dufour s'est intéressé à ce problème. Dans la longue correspondance qu'il a entretenue avec son ami genevois Adolphe Pictet, on trouve plusieurs lettres relatives à ces projets. Nous avons choisi l'une d'entre elles, qui met en évidence les conditions de l'époque.¹

Zurich, le 19 juillet 1839

Très cher Ami,

La Diète s'est occupée hier de vos fusées et, comme de coutume, elle s'est partagée en plusieurs minorités et n'a rien conclu. Les uns voulaient qu'on s'en fît là. Les autres qu'on fit de nouveaux essais, ceux-ci qu'on renvoyât à la Commission militaire fédérale pour plus ample informé comme si notre rapport n'était pas assez explicite, ceux-la qu'on fit l'emplette de quelques fusées pour achever les épreuves etc., bref les opinions les plus extravagantes ont été émises et des écoliers de septième auraient traité cette question avec plus de connaissance de cause que les dépositaires de la sagesse des hauts Etats. Après avoir bien divagué, treize

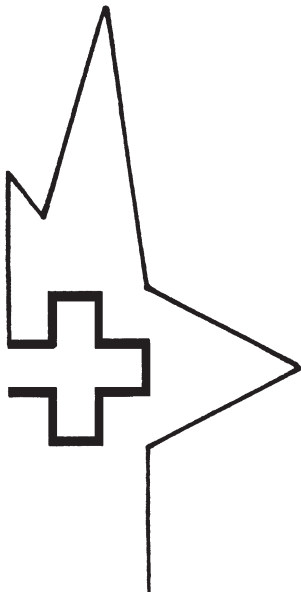
voix sont cependant parvenues à former une majorité pour de nouveaux essais, comme si de nouveaux essais étaient nécessaires et qu'on le leur demandât; mais de ces treize voix dix seulement ont voté les fonds nécessaires, par conséquent plus de majorité. Que dites-vous de ça? Que penser d'une assemblée qui est capable de telles inconséquences? Tout cela s'explique quand on sait que certaines gens veulent avoir l'air de favoriser l'introduction du nouveau projectile, quand par-dessus et en dessous ils font tout ce qu'ils peuvent pour l'empêcher. C'est là une triste vérité qu'on repousse d'abord mais à laquelle il faut se rendre quand on a comme moi le malheur de voir de près les hommes et les choses de notre boutique fédérale. Je me sers à regret de cette expression, mais c'est la plus juste que je puisse trouver. Je vous assure que je n'y resterai pas longtemps, si je n'étais retenu par l'intérêt que je porte à la carte générale de la Suisse dont l'exécution m'est confiée.

Vous êtes en présentation pour le grade de lieutenant colonel et j'espère bien que la Diète ne poussera pas ses caprices jusqu'à vous refuser cette nomination). Les armes spéciales sont heureusement un peu plus à l'abri de ses coups que l'Etat-major général. (...)

G. H. Dufour

¹Lettre N° 28 tirée de l'ouvrage G.H. Dufour – A. Pictet, *Correspondance, 190 lettres de G. H. Dufour à A. Pictet*, éditées et présentées par L.-J. Langendorf. Vienne, Karolinger, 1987, p. 186.

²Le 7 août 1839, J.J. Hess, président de la Diète, signe l'acte de nomination de Pictet comme lieutenant-colonel à l'état-major fédéral d'artillerie.



Newsletter N° 16

Bern, im März 2004

Schweizerische Vereinigung für Militärgeschichte und Militärwissenschaften

Deutsche Übersetzung: Oberst Roland
Haudenschild, SVMM

Internet: www.military.ch/ASHSM

sauvegarde de la Suisse lors des deux guerres mondiales.

La légende s'empare vite de l'histoire; celle de la Petite Gilberte n'a pas cent ans! Mais quel symbole! Toute la Suisse s'y retrouve. Nous n'aurions voulu à aucun prix manquer le rendez-vous de midi au restaurant de la Gare de Courgenay. Le professeur Claude Hauser, de l'Université de Fribourg, s'est livré à une analyse de cas sur les réfugiés dans le Jura, ouvrant autant de nouvelles pistes de recherches. Le doute ne motive-t-il pas toute approche scientifique? Tant de questions se posent après les publications contradictoires parues ces dernières années qu'il est toujours malaisé de s'y retrouver.

Au dessert, Madame Eliane Chytil-Montavon, s'est plu à faire revivre la personnalité si attachante («300000 soldats et tous les officiers») - et finalement méconnue - de sa tante. Si le mythe de la Petite Gilberte est avéré, l'animation de la nièce mérite le détour. Encore faut-il apporter à la silhouette si familière de l'héroïne les nuances dont elle sut parfaitement orner son propos. (D. M. Pedrazzini)

5 juin 2004, Menzingen (Zoug)
Assemblée générale 2004 ASHSM

Une trentaine de membres se retrouve à Menzingen pour l'assemblée générale ordinaire 2004 de l'ASHSM, dont l'activité est toujours aussi intense. Les actes La Suisse et la guerre froide ont connu un tel succès qu'ils sont épuisés, mais un CD-ROM est à disposition avec les textes et les illustrations contenus dans le volume. Après le Colloque «Acte de Médiation» tenu à Fribourg le 4 octobre 2003, les actes, qui sont en préparation, paraîtront en octobre prochain. Trente-cinq personnes ont participé à l'excursion dans le Jura, consacrée à la position

fortifiée des Rangiers et au problème des réfugiés dans le Jura.

Le CD-ROM 1950-1990: La Suisse et la guerre froide/Die Schweiz und der Kalte Krieg qui contient tous les textes et les illustrations des actes version «Papier» peut être commandé au prix de fr. 20.- auprès du secrétaire général.

Un colloque aura lieu à Locarno, les 1er et 2 mai 2005, consacré à l'opération «SUNRISE», les pourparlers pour la cessation des combats en Italie du Nord, dans lesquels le major suisse Waibel s'est beaucoup investi. L'ASHSM collabore avec les organisateurs au Tessin. Un volume de la série Travaux & Recherches paraîtra dans le courant de l'année 2005. Un samedi de mars 2006 un colloque aura lieu à Saint-Maurice, marquant le 500e anniversaire de la Garde suisse pontificale.

La situation financière de l'ASHSM est saine, puisque l'exercice 2003-2004 boucle avec un excédent de recettes de 5619.15 francs et un bilan d'environ 159000 francs. Grâce aux subventions de l'Académie suisse des sciences humaines, l'ASHSM est à même de financer ses activités.

L'assemblée administrative a été suivie d'un exposé du colonel Hans Rudolf Fuhrer Prag 1968 – Waren wir bereit gewesen? Les responsables suisses, qui savaient que le pays n'était pas menacé, n'ont pas élevé les degrés de préparation des forces terrestres et surtout aériennes. Les mesures de précaution prises ont pourtant révélé des lacunes dues au système de milice, touchant spécialement les positions de Bloodhound et l'aviation.

Après le repas de midi, les participants ont visité la position des engins guidés de DCA Bloodhound du Gubel, une bonne occasion de décou-

Sortira de presse en octobre...

Colloque de l'ASHSM
Fribourg, 4 octobre 2003

GUERRE ET PAIX EN EUROPE LES ENJEUX MILITAIRES DE L'ACTE DE MÉDIATION

KRIEG UND FRIEDEN IN EUROPA DIE MILITÄRISCHEN KONSEQUENZEN DER MEDIATIONS AKTE

1801 - 1803 - 1814

ASHSM/SVMM
Bibliothèque militaire fédérale

2004

Le 200^e anniversaire de la remise de l'Acte de Médiation par Bonaparte à la délégation suisse le 19 février 1803 a été l'occasion de nombreuses manifestations commémoratives en Suisse. Fidèle à son engagement au profit de l'histoire militaire de ce pays, l'Association suisse d'histoire et de sciences militaires a conçu le colloque qui s'est tenu à Fribourg, dans un cadre qui dépassait l'intérêt particulier de l'Acte de Médiation. Il semblait opportun d'élargir les réflexions aux prémices, aux conditions de vie dans l'ensemble de la Confédération et aux conséquences que cet acte d'autorité de Bonaparte a eu pour la Suisse.

Durant le régime de l'Acte de Médiation, les landammans et la Diète conduisent le pays qui se trouve dans une situation difficile aux multiples paramètres: problèmes intérieurs, relations avec la France, plus particulièrement avec le Premier consul, puis l'Empereur, aspects économiques de niveau européen, militaires suisses au service de puissances étrangères, relations avec les membres de la coalition (Angleterre, Russie, Autriche, Prusse), défaite de l'Empereur français et mise en place d'un nouvel ordre européen concrétisé par les traités de Vienne et de Paris.

L'éclairage historique ne peut pas se limiter au seul Acte de Médiation, d'autant plus qu'il est lui-même le modèle, en 1832-1833, du projet de révision du Pacte de 1815, d'où sortira finalement la Constitution fédérale de 1848, qui marque la naissance de la Suisse moderne. Voilà les réflexions qui sous-tendent les contributions des actes du colloque, *Guerre et paix en Europe. Les enjeux militaires de l'Acte de médiation*. Par touches successives, elles donnent

une vue d'ensemble sur une période passionnante, à défaut d'être glorieuse, de l'histoire militaire suisse.

Données techniques

- 24 x 16 cm, broché, couverture plastifiée en quadrichromie. Environ 230 pages.
- Cartes et tableaux en noir-blanc
- Prix de souscription jusqu'au 31 août 2004: **Fr. 30.-** (port et emballage non compris), ensuite **Fr. 35.-**.

Table des matières

Les titres des communications indiquent la langue dans laquelle elles sont publiées. Chaque contribution est résumée dans l'autre langue.

Commandant de corps Adrien Tschumy
« Introduction et cadre général »

Oberst Roland Haudenschild
« Chronologie »

D^r Hans Rudolf Fuhrer
« Strategische Lage der Schweiz. 1801-1814 »

D^r Jürg Stüssi-Lauterburg
« Britische Freiheit und Schweizer Freiheit »

Professeur Coutau-Bégarie
« L'Acte de Médiation: les intentions politico-militaires de Bonaparte »

Major Hubert Foerster
« Die eidgenössische Militärorganisation 1803-1813. Das Bundesheer und der Beitrag der Kantone »

Colonel Dominic Pedrazzini
« Le tribut des armes: les Suisses au service étranger. 1803-1813 »

D^r Alain-Jacques Tornare
« Les Suisses au service de la France impériale, de la campagne de Russie à la chute de Napoléon »

D^r Georges Andrey
« L'information militaire dans la presse de langue française à l'époque de la Médiation. Le cas du Journal des débats »

Professeur Jean-Jacques Langendorf
« La Suisse à la recherche d'une neutralité crédible, de l'Acte de Médiation aux traités de Vienne et de Paris »

vrir le niveau de technologie de la défense anti-aérienne par fusées des années 1960.

1er - 7 août 2004, Rabat
XXXe Colloque de la Commission internationale d'histoire militaire: L'aspect économique de la défense à travers les principaux conflits dans le monde.

C'est la première fois qu'un colloque de la Commission internationale d'histoire militaire se tient dans le Maghreb, donc sur le continent africain. La Commission marocaine, présidée par le général Bouchaib Aroub, a tout fait pour marquer l'événement. Le professeur Abdelmounaïm Dilami, dans son exposé introductif, «Economies fermées et conflits militaires: le cas du Maroc», maîtrise son sujet et se montre d'une objectivité parfaite lorsqu'il compare les politiques économiques du Maroc, la Tunisie et l'Algérie. De la belle ouvrage! Le thème du colloque, choisi par Sa Majesté Mohamed VI, est porteur et susceptible d'intéresser des historiens des cinq continents, un programme scientifique peaufiné et exécuté «la montre suisse à la main», des excursions à Fez et à Volubilis rendues passionnantes par des guides qui savent rendre la dimension poétique des choses, une caractéristique du monde arabe bien oubliée chez nous.

Le général Aroub déploie une logistique qui faisait rêver l'officieuse association des organisateurs de colloques. Les personnes qu'il a «mobilisées» sont d'une amabilité parfaite et très compétentes. Qui n'a pas bénéficié des services du «solutionneur de problèmes»?

La Commission suisse dispose de trois temps de parole en première section. Le colonel Fuhrer présente Lernen aus der Geschichte – Aspekte der Kriegsvorsorge der Schweiz vor dem Zweiten Krieg, le col de Weck la Déflation en Suisse (1932-1939) Le réarmement, élément de politique anti-conjoncturelle? Le cdt C Tschumy traite de L'économie de guerre de la Suisse lors du conflit 1939-1945.

A l'année prochaine à Madrid! (Hervé de Weck)

ASHSM: activités 2004-2005

Samedi 20 novembre 2004

Journée sur le Bockenkrieg
Cette journée, prévue initialement au printemps 2004 et renvoyée parce que l'exposition prévue n'était ouverte qu'à partir du 11 novembre, aura lieu à Horgen, le 20 novembre 2004 entre 11 h et 16 h. Les exposés illustreront «Un exemple de petite guerre au XIXe siècle – Le Bockenkrieg et ses conséquences».

Le programme détaillé vous parviendra ultérieurement.

1er et 2 mai 2005, Locarno
Colloque sur l'opération «SUNRISE» 1944 et sur le rôle du major Waibel dans les pourparlers visant à la cessation des combats en Italie du Nord, en collaboration avec un comité d'organisation ad hoc au Tessin.

4 juin 2005, Soleure
Assemblée générale 2005
Thème de la journée: «Soleure, ville des ambassadeurs, et service étranger».

25 mars 2006, Saint-Maurice
Colloque à l'occasion des cinq cents ans de la Garde pontificale, en collaboration avec le comité ad hoc, présidé par le cdt C B. Fischer.

Adresse utile

Pour les inscriptions à une activité ou à un colloque, pour les propositions de communication à un colloque et tous autres renseignements sur les activités de l'ASHSM, prendre contact avec

Colonel Dominic Pedrazzini
Secrétaire général ASHSM
Bibliothèque militaire fédérale
3003 Berne
tél: 031/324 50 98
fax: 031/324 50 93
e-mail: Dominic.Pedrazzini@gs-vbs.admin.ch

Décès

- Oberst Walter Lüem

Nouveaux membres

- M. Pierre-Jean Vambre, Louveciennes (France)
- M. Stefano Consonni, Lugano
- Infanterie Kadernschule 10
- Major Fernand Crétaz, Martigny
- Col Roland Koch, Romans (France)
- Plt Jérôme Farine, Ecublens
- Lt col EMG Luca Filippini, Sonvico

Démissions

Recrutement

L'ASHSM compte aujourd'hui 251 membres, dont 3 membres d'honneur. Depuis le début des années 1980, l'effectif des membres de l'ASHSM a doublé! Ce sont nos publications qui amènent le plus d'adhésions. Votre comité, qui se trouve toujours en campagne de recrutement, vous demande de l'aider en faisant connaître notre association autour de vous! Le secrétaire général

Bulletin de commande

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

NP: _____ Localité: _____

Passe commande de _____ exemplaire(s) des Actes *Les enjeux militaires de l'Acte de Médiation*

à Fr. 30.– (prix de souscription jusqu'au 30.09.2004), ensuite Fr. 35.– port et emballage non compris.

Il s'acquittera de la facture dans les trente jours qui suivent la réception de sa commande.

Date: _____ Signature: _____

Les personnes qui ont participé au colloque *Les enjeux militaires de l'Acte de Médiation* en recevront automatiquement et gratuitement un exemplaire.

A renvoyer à: Col Dominic Pedrazzini, Bibliothèque militaire fédérale, Palais fédéral-Est, CH-3003 Berne.
Fax + 41 (0)31 324 50 93
e-mail: dominic.pedrazzini@gs-vbs.admin.ch.

Un inventaire des archives militaires est sorti de presse en avril 2004

La fraction d'état-major 152, sous la direction du colonel Rudolf Jaun, professeur d'histoire moderne et d'histoire militaire à l'Université de Zurich, a élaboré un inventaire des fonds concernant l'histoire militaire suisse entre 1848 et 2000 et l'a publié dans la collection des inventaires des Archives fédérales.

Les études en histoire militaire connaissent un boom depuis le tournant historique de 1989. Les discussions à propos de la «nouvelle guerre» dans les Etats en décomposition en Europe, en Asie et en Afrique et à propos de la guerre contre le terrorisme menée par la puissance hégémonique que sont les Etats-Unis ont donné un intérêt supplémentaire à ce boom.

Pourtant, la légitimation d'un tel inventaire ne tient pas uniquement à la conjoncture internationale, mais aussi à la remise en cause séculaire des rapports des Suisses vis-à-vis de la société, de l'Etat et des forces armées, ainsi qu'à la nouvelle conception de ces forces en tant qu'instrument de la politique de sécurité.

Le présent inventaire a pour but de documenter le mieux possible les sources traitant de l'histoire militaire suisse. Le rôle primordial revient aux Archives fédérales. Dans son second volume, l'inventaire présente une vue d'ensemble des fonds et des documents acquis (livraison des dossiers) dans le domaine militaire, de l'armée et de la défense nationale pour la période de l'Etat fédéral depuis 1848.

En présentant les répertoires des fonds militaires des archives militaires cantonales des XIXe et XXe siècles dans son premier volume, l'inventaire fait œuvre de pionnier. Les chercheurs disposent d'un instrument qui permet de les orienter dans le choix des nombreux fonds d'archives qui sont importants. Ils peuvent alors consulter sur place les catalogues.

Grâce aux informations concernant les fonds privés contenues dans le volume 1, on repère les nombreuses archives privées de militaires, allant du général de l'armée suisse au simple fusilier. Les archives privées sont pour la recherche militaire suisse d'une importance particulière. En raison du système de milice, la plupart des documents des commandants de troupe sont restés en leur possession jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'archivage de 1998. De nombreux dossiers devant être officiellement classés sont restés en mains privées et ont ainsi évité la destruction. Par une opération de sauvetage, le Service des archives de l'armée essaie de rassembler le plus grand nombre possible d'archives privées ayant appartenu à des personnalités militaires importantes: miliciens, instructeurs, officiers de carrière ou fonctionnaires militaires, y compris les archives partielles comme les documents de la Commission Schoch sur la réforme de l'armée.

Avec l'inventaire des fonds des archives étrangères du volume 2, on a essayé de dégager les fonds contenant des jugements portés par l'étranger et l'appréciation de la Suisse en tant qu'«ennemie potentielle», ainsi que des sources concernant les rapports avec l'armée suisse. L'inventaire ne prétend pas être exhaustif.

Un monde inconnu s'ouvre dans la cinquième partie, l'inventaire des annales militaires des bibliothèques suisses. En premier lieu ont été enregistrées les bibliothèques militaires cantonales, généralement intégrées dans les bibliothèques cantonales. D'autres bibliothèques militaires,

tient à votre disposition les statuts de l'ASHSM et des formulaires d'inscription. Contactez-le, si vous avez besoin de ces documents, ou annoncez-lui simplement de nouveaux membres!

Hervé de Weck

L'armée et la population
dans le Jura et le Jura bernois
1815-2003
Régiment d'infanterie 9
et bataillons jurassiens

Porrentruy
Sociétés des officiers
du Jura et du Jura bernois
2004

Sortie en automne 2004

Un livre d'environ 200 pages, richement illustré, qui veut donner un éclairage objectif de l'histoire politique et militaire de l'ancienne Principauté épiscopale au XIXe et au XXe siècles. «La première loi de l'histoire, disait le pape Léon XIII, est de ne pas oser mentir; la seconde, de ne pas craindre d'exprimer toute la vérité.» Dans Le canton de Vaud de la tutelle à l'indépendance, François Jequier rappelle que «l'histoire ne prend du sens qu'avec un recul suffisant et sa réécriture est parfois nécessaire quand il faut secouer les mythes fondateurs, qui sont rarement innocents», donc mettre sous la loupe le rôle des luttes politico-confessionnelles, des prétendues occupations militaires au XIXe siècle, de la Question jurassienne au XXe siècle sur l'acceptation de la défense nationale et de l'armée dans le Jura et le Jura bernois. De courts instantanés visent à faire sentir des atmosphères: Denis Moine et Roland Stähli, chacun avec son style et sa sensibilité, jouent aux chroniqueurs. L'iconographie, inédite ou peu connue, joue un rôle similaire.

Données techniques
220 x 210 mm
Reliure cousue au fil sus couverture rainée
Environ 180 pages
Nombreuses illustrations en noir et en quadrichromie.

Prix: fr. 38.- (port et emballage non compris) jusqu'au 30 septembre 2004, ensuite fr. 45.-

Bulletin de souscription

Nom :
..... Pré-
nom :

...
Adres-
se :
NP : Locali-
té :

Passer commande de
.... Exemplaire (s) de L'armée et la population
dans le Jura et le Jura bernois. 1815-2003. Ré-
giment d'infanterie 9 et bataillons jurassiens à

fr. 38.- (port et emballage non compris jus-
qu'au 30 septembre 2004, ensuite fr. 45.-. Il
s'acquittera de la facture dans les trente jours
qui suivent la réception du livre.

Date :
... Signatu-
re :

A renvoyer à Walter von Kaenel Soleil 48,
2610 St-Imier. Pas de commande par téléphone
(e-mail walter.v.kaenel@longines.com) ou à l'In-
tendance de la place d'armes de Bure,
2915 Bure (e-mail [martine.louis@babhe.ad-
min.ch](mailto:martine.louis@babhe.ad-
min.ch))

Editeur responsable :
Col Hervé de Weck
p/a Bibliothèque militaire fédérale
Palais fédéral-Est
3003 Berne

Newsletter Nr. 16

Bern, im September 2004

Schweizerische Vereinigung
für Militärgeschichte und
Militärwissenschaften

Deutsche Uebersetzung: Oberst Roland Hau-
denschild, SVMM

Internet: www.military.ch/ASHSM

isolées et moins connues, comme la bibliothèque du Musée Napoléon à Arenberg ou la bibliothèque Eddy Bauer de la Bibliothèque de la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université de Neuchâtel ont ainsi été répertoriées. Les bibliothèques actuellement leader dans le domaine militaire, de la guerre, de la paix et de la politique de sécurité sont également présentées.

Les cinq inventaires seront mis sur le site Internet du Secrétariat général du DDPS sous la rubrique «Centre de documentation». Ainsi, le but principal de cet inventaire devrait être atteint: accéder facilement et pleinement aux bases de la recherche historique sur l'armée suisse et la défense nationale.

La fraction d'état-major 152 (fracEM 152 – archives de l'armée)

Jusqu'à la réforme d'Armée 95, les collaborateurs des Archives fédérales formaient la plus grande partie de la fraction d'état-major «Archives de l'armée». Avec Armée 95, la direction a été professionnalisée. A quelques exceptions près, les membres de la fraction d'état-major 152 étaient recrutés parmi les historiens de toute la Suisse. La collaboration entre la fraction d'état-major 152 et les Archives fédérales s'est intensifiée: la fraction d'état-major 152, à qui incombe la conservation des documents de l'armée, a travaillé sur des milliers de mètres de documents remis par les formations disparues en 1994, 1999 et 2003 et les a transmis aux Archives fédérales en vue de l'archivage et de l'exploitation pour la recherche. Des contacts fréquents entre les Archives fédérales et la fraction d'état-major 152 est née l'idée de répertorier les fonds d'archives d'histoire militaire suisse et d'en faire une publication dans la collection «Inventaire» des Archives fédérales.

La fraction d'état-major 152 comprend trente officiers, sous-officiers et soldats. Le chef est le colonel Rudolf Jaun.

Le passé récent

1er mai 2004

Excursion historique aux Rangiers

Un temps plutôt maussade n'empêche pas une quarantaine de membres de notre Association de se rendre aux Rangiers le jour de la fête du travail. Il est vrai que n'avons pas à défiler mais à suivre un programme dense et varié. Première étape au restaurant de la Caquerelle près des Rangiers. Ces lieux de mémoire sont encore hantés par la statue du «Fritz» si brutalement disparue! Le colonel Hervé de Weck nous y dévoile quelques principes de la fortification suisse. Cas d'école: la «position» des Rangiers, de 1900 à 1995. Avec la clarté qu'on lui connaît, notre trésorier et historien militaire évoque, illustrations à l'appui, les structures et le sort d'un système d'ouvrages qui comptait parmi les plus significatifs du front Nord.

La visite guidée du fortin d'infanterie du Chételat ne fut pas superflue. Naguère, tout y était prévu - hommes, armes, matériel - pour tenir, même durer dans un espace restreint et judicieusement agencé. Aujourd'hui, l'entretien est assuré par une fondation privée. Un canon antichar de 9 cm et une mitrailleuse permettaient un tir d'efficacité sur l'axe de pénétration et une couverture du contre-ouvrage. Une fois encore, nous avons pu constater l'adéquation de notre réseau de fortifications au terrain. A cet égard, l'effort consenti par notre pays fut singulier. L'engagement de moyens financiers considérables, les forces humaines nécessaires, professionnels et miliciens étroitement impliqués, n'ont pas été étrangers à la valeur dissuasive de la défense. Qu'on le veuille ou non, cet aspect est indissociable des autres raisons qui ont concouru à la

Ein historisches Ereignis, ausgewählt durch KKdt Adrien Tschumy

Raketenartillerie in unserer Armee?

Nach dem Ende des Krieges 1939-1945 haben die Instanzen des Eidgenössischen Militärdepartements, die sich mit der Planung von neuem Material beschäftigen, systematisch die Beschaffung von Raketenartillerie studiert, aber alle diese Studien haben bis heute zu keiner konkreten Lösung geführt.

Im 19. Jahrhundert hat sich General Guillaume-Henri Dufour für dieses Problem interessiert. In der langwährenden Korrespondenz, die er mit seinem Genfer Freund Adolphe Pictet geführt hat, findet man mehrere Briefe, welche diesen Gegenstand betreffen. Wir haben einen davon ausgewählt, der die Umstände der Epoche aufzeigt 1.

Zürich, den 19. Juli 1839

Mein lieber Freund

Die Tagsatzung hat sich gestern mit Ihren Raketen beschäftigt; sie hat sich in verschiedene Minderheiten aufgeteilt und nichts beschlossen. Die einen wollten es dabei belassen. Die andern wollten neue Versuche, diejenigen, dass man es an die Eidgenössische Militärkommission zurückweise, für eingehendere Informationen, wie wenn unser Rapport nicht aussagekräftig genug gewesen wäre, weitere, dass man einige Raketen herstelle, um Versuche durchzuführen etc., kurz die abenteuerlichsten Ansichten sind geäussert worden und Schüler der 7. Klasse hätten diese Frage mit mehr Sachkenntnis behandelt als die Vertreter der Weisheit der hohen Kantone. Nach gewalteter Diskussion sind doch noch 13 Stimmen zusammengekommen, um eine Mehrheit für neue Versuche zu bilden, wie wenn neue Versuche nötig gewesen und gefragt worden wären; aber von den 13 Stimmen stimmten nur 10 für die erforderlichen Mittel, also im Endeffekt keine Mehrheit mehr. Was sagen Sie dazu? Was soll man von einer Versammlung denken, die zu solchen Inkonsequenzen fähig ist? Dies alles erklärt sich, wenn man weiss, dass gewisse Leute den Anschein haben wollen, die Einführung eines neuen Geschosses zu bevorzugen, wenn sie hinten herum und untendurch alles daransetzen dies zu verhindern. Es ist eine traurige Wahrheit, dass man zuerst zurückweist, doch dies war zu erwarten, wenn man wie ich das Unglück hat die Männer und Angelegenheiten aus der Nähe zu sehen in unserer Eidgenössischen Boutique. Ich bedaure es diesen Ausdruck zu verwenden, aber es ist der zutreffendste den ich finden konnte. Ich kann Ihnen versichern, dass ich nicht lange bleiben

werde, wenn ich nicht durch das Interesse an der Generalkarte der Schweiz zurückgehalten würde, deren Ausführung mir anvertraut ist.

Sie sind vorgeschlagen für den Grad eines Oberstleutnants und ich hoffe sehr, dass die Tagsatzung ihre Bedenken nicht so weit treiben wird, das heisst bis zur Ablehnung dieser Beförderung 2. Die Spezialwaffen sind glücklicherweise etwas mehr im Trockenen vor diesen Schlägen als der Generalstab. (...)

G.H. Dufour

1 Lettre no 28 tirée de l'ouvrage G.H. Dufour – A. Pictet, Correspondance, 190 lettres de G. H. Dufour à A. Pictet, éditées et présentées par L.-J. Langendorf. Vienne, Karolinger, 1987, p. 186.

2 Le 7 août 1839, J.J. Hess, président de la Diète, signe l'acte de nomination de Pictet comme lieutenant-colonel à l'état-major fédéral d'artillerie.

Wird im Oktober erscheinen...

Colloque de l'ASHSM
Fribourg, 4 octobre 2003

GUERRE ET PAIX EN EUROPE
LES ENJEUX MILITAIRES
DE L'ACTE DE MEDIATION

KRIEG UND FRIEDEN IN EUROPA
DIE MILITÄRISCHEN KONSEQUENZEN
DER MEDIATIONSAKTE

1801 – 1803 - 1814

ASHSM/SVMM
Bibliothèque militaire fédérale

2004

Der 200. Jahrestag der Uebergabe der Mediationsakte durch Bonaparte an die Schweizer Delegation am 19. Februar 1803 war der Anlass zu zahlreichen Erinnerungsfeiern in der Schweiz. Stolz auf ihr Engagement für die Militärgeschichte dieses Landes, hat die Schweizerische Vereinigung für Militärgeschichte und Militärwissenschaften dieses Kolloquium geplant, welches in Freiburg durchgeführt wurde, in einem Rahmen, der das spezielle Interesse an der Mediationsakte überstieg. Es erschien opportun, die Ueberlegungen zu erweitern auf die Prämissen, die Lebensverhältnisse in der ganzen Eidgenossenschaft und auf die Konsequenzen, die dieser autoritäre Akt von Bonaparte für die Schweiz hatte.